

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2020/334

ANNULE ET REMPLACE

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 03 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le sept-décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Eugène COUDRE, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

OBJET :

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
POUR LA
CONSTRUCTION ET LA
GESTION DU PARKING
D'ORRY LA VILLE
SICGPOV**

**ELECTION D'UN
NOUVEAU MEMBRE
SUPPLEANT**

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Séverine LETOILE, Monsieur José DA ROCHA, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Stéphanie PETIAUX, Monsieur Emiliano GARCIA, Madame Carla GRECO, Madame Maryse POSTOLLE, Monsieur Alexandre VIEGAS, Monsieur Christophe VIGIER, Madame Gwendoline PLUQUET, Monsieur Frédéric HERMOSILLA, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

PROCURATIONS : Madame Jocelyne BORDE pouvoir à Madame Véronique PETIT

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Virginie VIEVILLE

oo oo oo oo oo oo oo

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le Sous-Préfet en date du 10 novembre 2020 acceptant la démission de Monsieur Patrice Bronsart de son poste de 4^{ème} Adjoint et de conseiller municipal ;

Vu la délibération n° 2020/290 portant sur l'élection des membres titulaires et suppléants pour représenter la commune au sein du SICGPOV ;

Considérant que Monsieur Patrice BRONSART était membre suppléant au sein de ce syndicat, il convient de nommer un nouveau suppléant ;

Monsieur le Maire appelle à candidature.

Monsieur le Maire propose Madame Maryse POSTOLLE en qualité de membre suppléant pour représenter la commune au sein du SICGPOV.

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité ;

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 08 décembre 2020

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

ELIT Madame Maryse POSTOLLE en qualité de membre suppléant au sein du SICGPOV, les autres membres restant inchangés :

Membres titulaires	Membres suppléants
Marguerite FONT	Isabelle SUEUR-PARENT
Stéphanie PETIAUX	Maryse POSTOLLE

pour représenter la Commune de Chaumontel au sein du SICGPOV.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



#signature#